

N° 29

20 DECEMBRE 2016

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

[jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr](mailto:jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr)

Tel bur : 01 41 63 27 30

Port : 06 85 91 03 50

Permanence : 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

[saintleger.sne@gmail.com](mailto:saintleger.sne@gmail.com)

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

[marsollier.sne@gmail.com](mailto:marsollier.sne@gmail.com)

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

[sne.mercantour@gmail.com](mailto:sne.mercantour@gmail.com)

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

Retrouvez toutes les actualités du SNE- FSU

<http://www.sne-fsu.org>



[Environnement Sne-Fsu](#)

## NOTRE ACTION PAYE

### Enfin des avancés sur le projet de requalification de l'ensemble des ATE en catégorie B et de certains TE en catégorie A

Grace à notre mobilisation acharnée et aux négociations du SNE-FSU avec le MEEM cet été, nous avons enfin obtenu la réunion promise pour discuter des requalifications.

### Une première réunion sur nos métiers

Le 15 décembre, le ministère a enfin commencé à discuter sur ce sujet de requalification, que nous défendons depuis 2010. L'administration a reconnu que certains postes de TE relevaient bien de la catégorie A, et que tous les ATE devaient être requalifiés au grade de TE.

Une seconde réunion doit être programmée en février par le ministère pour discuter des modalités d'accès au corps de TE (répartition entre listes d'aptitude et examen pro, contenu des épreuves, calendrier de mise en œuvre, ...), ainsi que de l'évolution du chantier Cat. A Environnement au sein du MEEM (état des lieux des fonctions tenues par les TE).

### Mise en veille des actions

La bataille n'est pas encore gagnée, mais devant cette avancée du dossier, nous décidons de lever temporairement les actions en cours, et attendons avec impatience la prochaine réunion promise.

Nous appelons les collègues qui dans les services ont retenus des dossiers de constat « dommages loup » à les transmettre au SNE-FSU à l'adresse ci-contre. Le SNE-FSU va les remettre directement à la Ministre de l'Environnement lors du prochain rendez-vous demandé pour lui faire part de nos attentes sur les évolutions des corps de l'environnement.

Nous resterons cependant vigilants et n'hésiterons pas à reprendre le flambeau dès le printemps si ce dossier n'avait pas l'écho escompté.

Le SNE-FSU tient par ailleurs à remercier particulièrement les collègues qui ont su se mobiliser pour cette action syndicale « blocage des constats loup », afin de défendre l'avenir de tous les agents.